

## **« Comité d'échecs des Hauts-de-Seine »**

Association Loi 1901 - organe déconcentré de la Fédération Française des Echecs

Enregistrée à la sous-préfecture de Boulogne-Billancourt sous le n° w923000492

### **PV ASSEMBLEE GENERALE du 11 janvier 2019**

L'assemblée générale se tient à l'Espace Association, 26, rue d'Estienne d'Orves, 92270 Bois-Colombes le vendredi 11 janvier 2019 à 20H.

5 clubs sur 24 sont représentés pour un total de 17 voix sur 76.

### **Approbation du compte-rendu de l'AG du 26/04/2017**

Le Président, M Stéphane Pinçon, rappelle les votes qui ont eu lieu lors de l'AG du 26/04/2017, notamment la modification des statuts du Comité et l'élection d'un nouveau Comité Directeur.

Le compte-rendu est adopté par 17 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

### **Rapport moral discussion et vote**

Le Président, M Stéphane Pinçon, énonce les actions menées par le Comité Directeur depuis son élection, notamment la reprise en main administrative, l'organisation de compétitions « institutionnelles » ou à l'initiative du comité. M Stéphane Pinçon souligne la décision prise par le Comité Directeur de la Ligue Ile de France des échecs de mettre fin au reversement d'une part sur le produit des licences sur la base d'un pourcentage fixe.

Le rapport moral est adopté par 17 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

### **Approbation des comptes 2017-2018**

Les faits marquants de la saison 2017-2018 sur le plan financier sont évoqués par le Trésorier du Comité, M Bruno Leduc. L'absence de subvention de la Ligue depuis 2 ans a eu pour implication une baisse de la réserve de trésorerie. Le Comité a malgré tout investi dans l'achat de pendules et poursuivi l'organisation de compétitions départementales. Le résultat de la saison 2017-2018 est déficitaire pour un montant de 4713,81 euros. La Trésorerie au 31/08/2018 est de 11 045, 31 euros.

Les comptes 2017-2018 sont adoptés par 17 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

## **Vote du budget prévisionnel 2018-2019**

M Bruno Leduc explique les choix faits par le Comité pour le budget 2018-2019. Prenant en compte la diminution des recettes, certains budgets sont revus à la baisse, notamment l'achat de matériel et l'organisation et prix des tournois individuels. Le résultat prévu pour la saison 2018-2019 est un déficit de 1709 euros.

Le budget prévisionnel 2018-2019 est adopté par 17 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

## **Rapport d'activités par secteur**

Le Président du Comité, Stéphane Pinçon, reprend la parole pour évoquer plus en détails les actions du Comité :

L'acquisition de pendules par le Comité qui peuvent servir pour l'organisation de tournois organisés par le Comité ou les clubs.

L'organisation avec succès des qualifications départementales pour le championnat de France des jeunes, avec un record de 241 participants.

L'organisation de la phase académique des championnats scolaires des collèges.

L'organisation du Championnat individuel des Hauts-de-Seine.

L'organisation du premier championnat des + de 50 ans des Hauts-de-Seine.

L'organisation du championnat par équipe départemental avec un rééquilibrage du nombre d'équipe par division.

L'organisation de la Coupe Loubatière avec un record de participation de 12 équipes.

La création d'un nouveau site internet pour le Comité : [www.echecs92.fr](http://www.echecs92.fr)

Fait à Bois-Colombes le 11/01/2019

Aurélien Ecalte

Secrétaire du Comité des Hauts-de-Seine.